



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 4 juin 2007

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 05/06/2007

D - 20070296

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 4 juin Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, M. Stéphan DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ (présente jusqu'à 16h00), M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, Mme Anne WALRYCK, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT (présent jusqu'à 16h25), Mme Michèle DELAUNAY (présente jusqu'à 16h25), Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD (présent jusqu'à 16h25), Mme Martine DIEZ (présente jusqu'à 16h25), Mme Brigitte NABET (présente jusqu'à 16h25), M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE (présent jusqu'à 16h25), M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jacques COLOMBIER,

Excusés :

M. Jean-Charles BRON, Mme Martine MOULIN-BOUDARD,

***Convention Educative entre l'Inspection Académique de la
Gironde et la Ville de Bordeaux - Autorisation - Signature.***

M. Jean-Marc GAUZERE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'Inspection Académique de la Gironde et la Ville de Bordeaux ont développé depuis plusieurs années un partenariat efficace et cohérent.

Cette collaboration a permis de mettre en œuvre de nombreuses actions éducatives menées en direction des enfants scolarisés dans les écoles primaires de Bordeaux et destinées à accompagner les enseignants dans leurs projets pédagogiques.

Afin de valoriser ce dispositif, il a été envisagé d'élaborer entre nos deux institutions une convention cadre qui s'articule autour d'actions déclinées sous forme de fiches descriptives qui abordent différents domaines :

- la santé,
- la prévention,
- la citoyenneté,
- l'éducation à l'environnement et au développement durable,
- l'éducation physique et sportive,
- les dimensions artistiques et culturelles.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

ADOpte A L'UNANIMITE DES PRESENTS

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 4 juin 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Jean-Marc GAUZERE
Adjoint au Maire**



Mairie de Bordeaux



inspection académique
Gironde
académie
Bordeaux

Convention éducative Entre L'Inspection Académique de la Gironde et la Ville de Bordeaux

Préambule

L'Inspection Académique de la Gironde et la Ville de Bordeaux ont établi depuis plusieurs années un partenariat où l'action éducatrice de l'Etat est accompagnée de projets éducatifs menés localement.

Les liens qui unissent la Ville de Bordeaux à ses écoles ont permis de mettre en œuvre des actions régulièrement reconduites et dont certaines possèdent un caractère innovant.

La fonction de métropole, reconnue à la Ville de Bordeaux lui confère une action éducative qui s'étend à l'ensemble du département notamment par la fréquentation des monuments et de ses sites culturels.

Afin de valoriser ce partenariat, et faciliter la conduite d'actions pédagogiques, dans le cadre des projets d'école, il est proposé une convention cadre définissant cette collaboration.

Article 1 : Objectifs

Les objectifs de la convention reposent sur :

- la recherche de cohérence pour l'accès des élèves à l'offre éducative, au regard des programmes d'enseignement et des projets d'école. Ces derniers constituent, en effet, le cadre de référence des actions engagées par les écoles.
- La volonté d'une meilleure équité dans la répartition de cette offre, notamment en faveur des publics défavorisés.
- Une réflexion concertée pour établir et actualiser l'ensemble des actions en direction des écoles.

Article 2 : Destination des actions

Ces actions sont ouvertes exclusivement aux écoles publiques et privées sous contrat d'association de la commune de Bordeaux.

Pour autant, certaines actions ont une vocation départementale (musées, ...) qui n'entraîneront pas de participation financière spécifique de la Ville.

Article 3 : Domaines du partenariat

La convention s'articule autour d'actions définies dans plusieurs domaines :

- la santé,
- la prévention,
- la citoyenneté,
- l'éducation à l'environnement et au développement durable,
- l'éducation physique et sportive,
- les dimensions artistiques et culturelles.

Article 4 : Description des actions

Les actions portées par la convention sont déclinées sous forme de fiches descriptives, consultables en ligne sur le site intranet de l'Inspection Académique.

Le Centre Régional de Documentation Pédagogique d'Aquitaine (CRDP) et notamment le Centre Départemental de Documentation Pédagogique de la Gironde s'associent à la Convention pour valoriser, dans le cadre du réseau ScerEn, les productions pouvant résulter de la mise en œuvre des actions proposées.

Article 5 : Mise en œuvre et suivi de la convention

Pour permettre la mise en œuvre de la convention, deux instances sont créées :

- un comité de pilotage, dont la vocation est de :
 - garantir les principes de la convention,
 - dégager des orientations annuelles,
 - procéder à l'évaluation du dispositif.
- un comité technique qui aura pour mission :
 - d'être force de propositions pour le comité de pilotage,
 - de mettre en œuvre les décisions du comité de pilotage

L'Inspection Académique et la Mairie de Bordeaux désigneront respectivement les représentants de ces instances.

Article 6 : Evaluation

Les informations délivrées dans la convention sont susceptibles de modifications.

- Les actions proposées peuvent être adaptées à des évolutions locales ou partenariales,
- de nouvelles offres peuvent être déclinées dans chacun des domaines,
- une évaluation conjointe sera menée.

Article 7 : Moyens

- Les services des établissements municipaux concernés participent à la mise en œuvre de ces actions dans le cadre spécifique décrit par les fiches actions.
- Afin de renforcer ce partenariat, l'Inspection Académique détache des enseignants auprès de certaines structures de la Ville de Bordeaux.
- Le Centre des Classes Citadines concourt également à ce dispositif dans le cadre d'un projet pédagogique particulier.
- L'Inspection Académique et la Ville de Bordeaux peuvent être amenées dans le cadre de certaines actions à faire appel à des partenaires extérieurs reconnus.

Article 8 : Durée

La présente convention est conclue pour une durée de trois ans, et pourra être reconduite après évaluation.

Fait à Bordeaux, le.....

Monsieur le Maire de Bordeaux,	Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale de Gironde.
---------------------------------------	---

LA SANTE

Intitulé

Equilibre alimentaire et importance du petit déjeuner

Références aux programmes de l'école maternelle ou élémentaire

Compétences en matière de nutrition à acquérir en maternelle :

Dans le domaine du sensoriel :

- Être capable de décrire, comparer et classer des perceptions élémentaires (tactiles, **gustatives**, olfactives, auditives et visuelles).
- Être capable d'associer à des perceptions déterminées les organes des sens qui correspondent.

Dans le domaine du vivant, de l'environnement, de l'hygiène et de la santé :

- Être capable de reconnaître des manifestations de la vie animale et végétale, les relier à de grandes fonctions : croissance, **nutrition**, locomotion, reproduction, connaître et appliquer quelques règles d'hygiène du corps, des locaux, de **l'alimentation**.

Compétences en matière de nutrition à acquérir en cycle 2 :

Dans le domaine du vivant :

- Être capable d'observer, identifier et décrire quelques caractéristiques de la vie animale et végétale : naissance et croissance, nutrition, reproduction, locomotion (animaux).
- mesurer et observer la croissance de son corps.
- Avoir compris et retenu ce qui distingue le vivant du non vivant en se référant aux manifestations de la vie animale et végétale : croissance, reproduction, besoins nutritifs (aliment, eau), modes de déplacement.
- Quelques caractéristiques du fonctionnement de son corps (croissance, mouvement et squelette, alimentation, dents).
- Les différentes caractéristiques des 5 sens.
- Quelques règles d'hygiène relatives à la propreté, à l'alimentation et au sommeil.

Public concerné

- Ecoles maternelles principalement Grandes Sections.
- Candidature à poser dans le premier trimestre de l'année scolaire.

Priorités :

- Zone d'éducation prioritaire.
- Ecoles dans des quartiers à population fragilisée.
- Ecoles porteuses d'un projet en lien avec l'hygiène (Libre appréciation des services de santé).

Durée, modalités d'organisation

- Dans les écoles.
- En matinée : intervention d'une heure.
- Rencontre possible avec les parents : exposition autour d'affiches et remise de brochures de l'Institut National de Prévention et d'Education à la Santé (INPES) sur l'équilibre alimentaire et l'importance du petit déjeuner dans le cadre du Programme National Nutrition Santé.

Descriptif de l'action, perspectives, finalités

- Rappel des éléments indispensables constitutifs du petit déjeuner.
- Analyse et lecture des emballages des aliments composants le petit déjeuner.
- Elaboration au sein de la classe d'un petit déjeuner et dégustation (les élèves et les parents n'ayant ce jour-là pas pris leur petit déjeuner à la maison).
- Echange sur les pratiques culturelles (selon les quartiers).
- Justification de la suppression de la collation de la matinée.

Référent de l'action à la mairie de Bordeaux

- Conseil local de Santé : Dr Florence Cazalet, médecin au Service Hygiène et Santé de la Ville : 05.56.10.24.30
- Services de santé scolaire de la ville de Bordeaux (Centres de Médecine Scolaire)
 - o centre médico-scolaire Charles de Gaulle : 05.56.02.97.04
 - o centre médico-scolaire Vilaris : 05.57.95.93.80
 - o centre médico-scolaire Nuits : 05.56.32.74.48
 - o centre médico-scolaire Gouffrand : 05.57.87.13.66
- Conseil Local de Santé : Marion Clair : 05.56.10.33.96

Référent pédagogique IA

Services Infirmiers en faveur des élèves de l'Inspection Académique de la Gironde –
Mme Sandrine NEDELEC – 05.56.56.37.44

Hygiène Bucco dentaire

Ecole maternelle

En partenariat avec l'UFR d'odontologie - Docteur Javotte NANCY –

Références aux programmes de l'école maternelle

- Cycle 1 : reconnaître des manifestations de la vie animale et végétale, les relier à de grandes fonctions : croissance, **nutrition**, locomotion, reproduction, connaître et appliquer quelques règles d'hygiène du corps (lavage des mains, brossage des dents...), des locaux, de **l'alimentation**.

Public concerné

- Les écoles maternelles (Grandes Sections) de la Ville de Bordeaux
Priorités :
 - Zone d'Education Prioritaire
 - Ecoles dans des quartiers à population fragilisée.
 - Ecoles porteuses d'un projet en lien avec l'hygiène (Libre appréciation des services de santé) : Candidature à poser dans le premier trimestre de l'année scolaire.

Durée, modalités d'organisation

- Dans l'école.
- Information préalable de l'IEN de circonscription demandée par :
 - o l'école
 - o les services de santé de la Mairie de Bordeaux

Descriptif de l'action, perspectives, finalités

- Objectifs :
 - o Renforcer l'hygiène bucco- dentaire
 - o Favoriser l'accès aux soins (consultation initiale)
- Modalités :
 - o Intervention d'étudiants de l'Université d'Odontologie : ½ journée au cours du premier trimestre « Apprendre à se brosser les dents » + remise éventuelle d'un kit d'hygiène bucco-dentaire de l'U.F.S.B.D. (gobelet, brosse à dent et dentifrice).
 - o ½ journée à trois mois d'intervalle : Contrôle des connaissances à partir d'un questionnaire à compléter + spectacle avec les parents (3/4 d'heure).

Référent de l'action à la mairie de Bordeaux (coordonnées)

- Services de santé scolaire de la ville de Bordeaux (Centres de Médecine Scolaire)
 - o centre médico-scolaire Charles de Gaulle : 05.56.02.97.04
 - o centre médico-scolaire Vilaris : 05.57.95.93.80
 - o centre médico-scolaire Nuits : 05.56.32.74.48
 - o centre médico-scolaire Gouffrand : 05.57.87.13.66

Référent pédagogique IA

- Services infirmiers en faveur des élèves : Mme Sandrine Nédélec : 05.56.56.37.44

Hygiène Bucco dentaire
Ecoles élémentaires en partenariat avec l'U.F.S.B.D

Références aux programmes de l'école maternelle ou élémentaire

- Au cycle 2 :

Les manifestations de la vie chez l'enfant :

- Importance des règles de vie et d'hygiène : habitudes quotidiennes de propreté, d'alimentation, de sommeil.
- Quelques caractéristiques du fonctionnement de son corps (croissance, mouvement et squelette, alimentation, dents).
- Quelques règles d'hygiène relatives à la propreté, à l'alimentation et au sommeil.

- Au cycle 3 :

Le corps humain et l'éducation à la santé :

- L'éducation à la santé est liée à la découverte du fonctionnement du corps en privilégiant les conditions de maintien du corps en bonne santé : Conséquences à court et long terme de notre hygiène; actions bénéfiques ou nocives de nos comportements (notamment dans l'alimentation).

Public concerné

- Les écoles élémentaires (CE2) de la Ville de Bordeaux.

Priorités :

- Zones d'Education Prioritaire.
- Ecoles dans des quartiers à population fragilisée.
- Ecoles porteuses d'un projet en lien avec l'hygiène (Libre appréciation des services de santé)
- Candidature à poser dans le premier trimestre de l'année scolaire.

Durée, modalités d'organisation

- Intervention dans l'école.
- Déplacement d'une unité mobile dans l'école ou à proximité de l'école.
- Information préalable de l'IEN de circonscription demandée par :
 - o l'école,
 - o les services de santé de la Mairie de Bordeaux.

Descriptif de l'action, perspectives, finalités

- Objectif :
 - o Renforcer l'hygiène bucco- dentaire
 - o Favoriser l'accès aux soins (consultation initiale)
- Dans les deux derniers mois de l'année scolaire.
- Par demi groupes :
 - o Dépistage individuel de chaque élève à l'aide d'instruments à usage unique, dans l'unité mobile.
 - o Intervention collective auprès des élèves : Action d'éducation à l'hygiène bucco-dentaire.
 - o Remise d'un dossier pédagogique à l'enseignant de la classe : « Souris à la vie sans carie » + classeur et affiches + remise éventuelle d'un kit d'hygiène bucco-dentaire de l'U.F.S.B.D. (gobelet, brosse à dent et dentifrice).

Référent de l'action à la Mairie de Bordeaux (coordonnées)

- Conseil local de Santé : Dr Florence Cazalet, médecin au Service Hygiène et Santé de la Ville : 05.56.10.24.30
- Services de santé scolaire de la ville de Bordeaux (Centres de Médecine Scolaire)
 - o centre médico-scolaire Charles de Gaulle : 05.56.02.97.04
 - o centre médico-scolaire Vilaris : 05.57.95.93.80
 - o centre médico-scolaire Nuits : 05.56.32.74.48

○ centre médico-scolaire Gouffrand : 05.57.87.13.66

Référent pédagogique IA

- Service infirmier en faveur des élèves : Mme Sandrine Nédélec : 05.56.56.37.44

LA PREVENTION

Intitulé

Prévention des accidents domestiques

Références aux programmes de l'école maternelle ou élémentaire

- Cycle 1 : « Etre capable de repérer une situation inhabituelle ou de danger, demander de l'aide, pour être secouru ou porter secours » (compétences du domaine Découvrir le Monde).
- Cycle 2 : « Avoir compris et retenu quelques règles à appliquer en situation de danger : se protéger, porter secours en alertant, en choisissant les comportements à suivre » (compétences du domaine Vivre Ensemble).

Public concerné

- Cycle 1 : Petites et Moyennes Sections
- Cycle 2 : Classes de Grande Section - Classes de CP et CE1.

Priorité aux écoles inscrivant cette demande dans le cadre d'un projet de classe(s).

Durée, modalités d'organisation

- Durée de l'intervention : 35 à 40 minutes.
- Cycle 1 : sensibilisation sur le temps scolaire, dans les locaux de l'école par des formateurs et autres intervenants de la Croix Rouge Française.
- Cycle 2 : sensibilisation sur le temps scolaire, dans des salles municipales ou au sein de l'école par des intervenants de la Croix Rouge Française, de la Prévention MAIF et de la Mairie de Bordeaux.

Projection d'un film sur grand écran (cassette CELESTIN) et/ou remise à l'école d'un CDROM sur « les risques de la Petite Enfance ».

Descriptif de l'action, perspectives, finalités

- L'objectif de l'action est d'apporter aux élèves les moyens d'identifier les risques, d'anticiper le danger et d'éviter l'accident afin qu'ils deviennent « acteurs de prévention ».
- Action de sensibilisation et de prévention à partir d'outils offerts par la Prévention MAIF à chaque école concernée (cassette Badaboum – Célestin t'es pas cap).

Thèmes retenus : prévention des intoxications, des brûlures, des chutes et de l'électrocution.

Référent de l'action à la mairie de Bordeaux (coordonnées)

- Docteur Florence Cazalet - Service Hygiène et Santé de la Mairie de Bordeaux – 05.56.10.24.30
- Centre médico-scolaire Charles de Gaulle : 05.56.02.97.04
- Centre médico-scolaire Vilaris : 05.57.95.93.80
- Centre médico-scolaire Nuits : 05.56.32.74.48
- Centre médico-scolaire Gouffrand : 05.57.87.13.66
-

Référent pédagogique IA

Danielle PLUCAIN, CPDEPS, - IA 33, pièce 207,

Téléphone: 05.56.56.57.28 - Télécopie : 05.56.56.37.86 - Courriel : danielle.plucain@ac-bordeaux.fr

INTITULE

"Apprendre à porter secours"

Références aux programmes de l'école maternelle ou élémentaire

au cycle 1 : "Etre capable de repérer une situation inhabituelle ou de danger, demander de l'aide, pour être secouru ou porter secours" (compétences du domaine Découvrir le monde)

au cycle 2 : "Avoir compris et retenu quelques règles à appliquer en situation de danger : se protéger, porter secours en alertant, en choisissant les comportements à suivre" (compétences du domaine Vivre ensemble)

au cycle 3 : "Principes simples de secourisme : porter secours, en identifiant un danger, en effectuant une alerte correcte, en installant une personne en position d'attente" (programmes des Sciences expérimentales et technologie).

Public concerné

- les élèves des classes de cycle 3, prioritairement ceux de CM

Modalités d'organisation

- l'école intéressée fait parvenir à l' IEN le projet de l'école en matière d'enseignement des gestes de premiers secours par les enseignants, faisant apparaître le type d'aide ou de collaboration souhaitée par un enseignant (préciser nom et niveau).
- après accord de l'IEN, le nom des classes retenues est transmis aux services municipaux ; un planning est alors communiqué aux écoles concernées.
- intervention de 4 h par classe, en séances d'une heure réparties sur 1 ou 2 mois, et sur le temps scolaire.
- un livret aide-mémoire est remis à chaque enfant à la fin de la formation.

Descriptif de l'action, finalités, perspectives

- L'essentiel de la formation des élèves doit être assurée par les maîtres, en partenariat éventuel avec le service de santé de la ville de Bordeaux, et celle des maîtres par l'Inspection Académique.
- Les interventions extérieures à destination des élèves (association des pompiers, ...) doivent venir en complément de l'action de l'enseignant, et non en substitution, dans le cadre d'un projet de classe ou mieux d'école.
- Les interventions de l'association des pompiers dans les classes de cours moyen, financées par la ville, finaliseront pour l'élève un parcours de formation aux premiers secours engagé depuis le début de la scolarité. Elles doivent permettre aux élèves de revoir les compétences acquises dans les classes antérieures et, selon l'avancée de l'action du maître, de démarrer / soutenir / finaliser les objectifs et acquisitions du niveau de cycle 3 (tout ou partie de la conduite à tenir pour intervenir auprès d'une victime inconsciente et qui respire).

Aides

- Tout enseignant (des 3 cycles), peut solliciter une aide en termes de formation (3 h) de la part des services de l'Inspection Académique, sur le module "Apprendre à porter secours"

Ressources documentaires utilisables

- La brochure "Apprendre à porter secours" – collection Repères - 2° édition - disponible fin décembre 2006 et envoyée à toutes les écoles.

Référents à la Mairie de Bordeaux

- Docteur Florence CAZALET - Mairie de Bordeaux
Téléphone: 05.56.10.24.30 - Télécopie : 05.56.10.24.23 - Courriel : f.cazalet@mairie-bordeaux.fr
- Centre médico-scolaire Charles de Gaulle : 05.56.02.97.04
- Centre médico-scolaire Vilaris : 05.57.95.93.80
- Centre médico-scolaire Nuits : 05.56.32.74.48
- Centre médico-scolaire Gouffrand : 05.57.87.13.66

Référent pédagogique IA

Danielle PLUCAIN, CPDEPS, - IA 33, pièce 207,
Téléphone: 05.56.56.57.28 - Télécopie : 05.56.56.37.86 - Courriel : danielle.plucain@ac-bordeaux.fr

LA CITOYENNETE

Intitulé

Médiation par les pairs

Références aux programmes de l'école maternelle ou élémentaire

Education civique: être capable de :

- Prendre part à l'élaboration collective des règles de vie de la classe et de l'école,
- Participer activement à la vie de la classe et de l'école en respectant les règles de vie,
- Participer à un débat pour examiner les problèmes de vie scolaire en respectant la parole d'autrui et en collaborant à la recherche d'une solution,
- Respecter ses camarades et accepter les différences,
- Refuser tout recours à la violence dans la vie quotidienne de son école.
-

Public concerné

- Cycle 2 et 3 sur volontariat.
- Ecoles élémentaires de Bordeaux sur les quartiers prioritaires de la politique de la Ville de Bordeaux (Zones repérées par DSU).
- Action inscrite dans une logique globale de quartier (incluant maternelles et collèges) et financée dans le cadre des Contrats Urbains de Cohésion Sociale.

Durée, modalités d'organisation (lieux...)

- Action à l'année pendant le temps scolaire.
- Une salle de l'école est identifiée « salle de médiation ».
- Un coordonnateur désigné parmi l'équipe éducative.
- Information de tous les adultes de l'école (enseignants, personnel municipal, assistants d'éducation).
- Information des familles.
- Initiation pour les élèves : sensibilisation par classe et par demi groupe.
- Choix puis formation des médiateurs-élèves.
- Supervision des médiations.
- Désignation d'un adulte référent.

Descriptif de l'action, perspectives, finalités

- Le but est de résoudre les conflits entre élèves par la mise en œuvre de médiations entre les pairs : apprentissage de l'écoute, du dialogue.
- Développement de la solidarité et de la responsabilité de chaque élève face à une situation de conflit.

Référent de l'action à la Mairie de Bordeaux

Mr Guy HENGEN.

Direction du Développement Social Urbain/ Coordinateur du CLSPD

05 56 10 27 56

Référent pédagogique IA

Roland GIRAUD – CPC CIRCONSCRIPTION Bordeaux-Bègles

roland.giraud@ac-bordeaux.fr

Intitulé
« Vers le pacifique »
Références aux programmes de l'école maternelle
<p><u>Education civique</u> : Vivre ensemble</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respecter les règles de la vie commune (respect de l'autre, du matériel, des règles de la politesse...) et appliquer dans son comportement vis-à-vis de ses camarades quelques principes de vie collective (l'écoute, l'entraide, l'initiative)
Public concerné.
<ul style="list-style-type: none"> - Ecoles maternelles (MS/GS) de Bordeaux sur les quartiers prioritaires de la politique de la Ville. - Action inscrite dans une logique globale de quartier (incluant élémentaires et collèges) et financée dans le cadre des Contrats Urbains de Cohésion Sociale.
Durée, modalités d'organisation (lieux...)
<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers à l'année pendant le temps scolaire organisés par les enseignants. - Exploitation en classe d'un matériel pédagogique dans une procédure pré-établie. - Formation initiale des enseignants à l'utilisation de l'outil "Vers le pacifique", financée par la Ville de Bordeaux et assurée par un organisme professionnel. - Financement de l'outil à prévoir par l'école (fiches pédagogiques, affiches et passeports pour les élèves)
Descriptif de l'action, perspectives, finalités
<ul style="list-style-type: none"> - Le but est de promouvoir des conduites pacifiques chez des enfants jeunes par l'enseignement de la résolution de conflit et de la médiation. - Ateliers ludiques permettant d'aborder des thématiques particulières (ex : le droit à la différence, l'écoute, le respect de l'autre, la négociation...)
Référent de l'action à la Mairie de Bordeaux
<p>Mr Guy HENGEN Direction du Développement Social Urbain/ Coordinateur du CLSPD 05 56 10 27 56</p>
Référent pédagogique IA
<p>Mr Roland GIRAUD CPC circonscription Bordeaux-Bègles roland.giraud@ac-bordeaux.fr</p>

<p>Intitulé « 9-13, moi jeune citoyen »</p>
<p style="text-align: center;">Références aux programmes de l'école élémentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Education Civique : accès au droit, à la citoyenneté, à la connaissance des institutions aux droits de l'enfant - Avoir compris <ul style="list-style-type: none"> o quelles sont les libertés individuelles qui sont permises par des contraintes collectives. o quelles sont les valeurs universelles sur lesquelles on ne peut transiger (en s'appuyant sur la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen).
<p style="text-align: center;">Public concerné</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Public concerné :</u> <ul style="list-style-type: none"> o Cycle 3 sur volontariat. o Ecoles élémentaires publiques et/ou privées de la Ville de Bordeaux. o Dans le cadre d'un projet d'école et/ou de classe o Collèges (classes de 6^{ème}) (à éventuellement envisager dans le cadre de la liaison école/collège).
<p style="text-align: center;">Durée, modalités d'organisation, lieu...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les écoles intéressées par cette action doivent solliciter, au préalable, la Maison de la Justice et du Droit de Bordeaux. - Mise à disposition et animation d'une exposition sur le thème de la citoyenneté sur la base de la gratuité. - Le transfert et le montage de l'exposition sont à la charge des écoles. - Le greffier et les agents d'accueil de la M.J.D se déplacent à l'école et animent l'exposition, en présence du professeur des écoles. - Durée de l'intervention : 2 heures.
<p style="text-align: center;">Descriptif de l'action, perspectives, finalités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire percevoir aux enfants les notions de Lois et Règlements. - Les informer sur leurs droits et leurs devoirs. - Les sensibiliser à la notion de citoyenneté et à son impact dans la vie de tous les jours à travers une exposition.
<p style="text-align: center;">Référent de l'action à la Mairie de Bordeaux (coordonnées)</p> <p style="text-align: center;">Mr Guy HENGEN Direction du Développement Social Urbain/ coordinateur du CLSPD – 05.56.10.27.56 Mme BELLOT greffier – M.J.D - 95-97 boulevard de Brandenburg – 05.56.11.27.10</p>
<p style="text-align: center;">Référent pédagogique IA Mr Roland GIRAUD CPC circonscription Bordeaux-Bègles roland.giraud@ac-bordeaux.fr</p>

Intitulé
Conseil Municipal des Enfants

Références aux programmes de l'école élémentaire

Education civique :

Avoir compris et retenu :

- Quelles sont les libertés individuelles qui sont permises par les contraintes de la vie collective.
- Quelles sont les valeurs universelles sur lesquelles on ne peut transiger (en s'appuyant sur la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen)
- Le rôle de l'idéal démocratique dans notre société.
- Ce qu'est un Etat républicain.
- Ce que signifient l'appartenance à une nation, la solidarité européenne et l'ouverture au monde.
- La responsabilité que nous avons à l'égard de l'environnement.
- Le rôle des élus municipaux dans la commune.

Public concerné

- Elèves de cycle 3 des écoles (publiques et privées) de la Ville de Bordeaux.
 - Volontariat au sein de l'école d'un ou plusieurs enseignants.
 - Sont électeurs : tous les élèves de cycle 3.
 - Sont éligibles les élèves de CE2/CM1 après accord des parents.
 - Le nombre de candidats est fonction du nombre de classes de l'école :
 - o Ecole de moins de cinq classes : 2 élus
 - o Ecole de plus de cinq classes : 4 élus
- La fonction de suppléant n'existe pas. Le conseiller qui quitte son école est remplacé par le suivant sur la liste des élections.

Durée, modalités d'organisation

- Pendant le temps scolaire, les conseillers municipaux sont élus par leurs camarades pour 2 années scolaires.
- Le Conseil Municipal des Enfants est animé par des animateurs professionnels, hors temps scolaire. Pour le mandat 2006-2007, les animations sont assurées par les Francas.
- Les conseillers sont réunis un mercredi par mois à la Mairie pour réfléchir à la mise en œuvre de leurs projets.
- Trois réunions plénières se déroulent dans la salle du Conseil, en présence d'un élu et le calendrier des réunions est connu à l'avance.
- Deux temps de régulation sont prévus pendant la durée du mandat avec les équipes enseignantes, les équipes municipales, les animateurs.
- Un comité technique composé d'enseignants volontaires, d'élus de la Ville, de techniciens et d'animateurs est chargé de mettre en place l'évaluation du Conseil Municipal et d'être force de proposition sur les actions à conduire et l'organisation de l'institution.

Au conseil municipal des enfants :

- Les élus travaillent par groupes de projets (ex : écologie, environnement, solidarité, sport, culture, sécurité routière...).
 - A l'issue de leurs rencontres mensuelles, les élus élaborent avec l'aide d'animateurs des programmes d'action ou des pistes de recherche.
 - Un compte rendu est élaboré à destination des écoles des élus.
- A l'école, durant le temps scolaire (temps de débat consacré à l'Education Civique) :**
- Les élus sont chargés d'informer leurs pairs.
 - Les enseignants engagent les élèves dans un travail de réflexion et de recherche sur le dossier porté par le conseiller au CME.

Référent de l'action à la Mairie de Bordeaux

Mme DARTIGUENAVE

Service Jeunesse - Coordinatrice du Conseil Municipal des Enfants – 05 56 10 33 91

Référent pédagogique IA

Roland Giraud

CPC circonscription Bordeaux-Bègles

roland.giraud@ac-bordeaux.fr

Intitulé

« Et si on parlait de l'Europe ? »

Références aux programmes de l'école maternelle ou élémentaire

Education Civique :

- Avoir compris et retenu que signifient l'appartenance à une nation, la solidarité européenne et l'ouverture au monde

Géographie :

- Situer l'Europe, ses principaux états, ses principales villes dans l'espace mondial
- Les Etats qui participent à l'Union Européenne.

Public concerné

- Cycle 3 ; priorité aux classes de CM2
- Année 2007 – 2008 : priorité aux écoles situées en territoire URBAN : Benauges, Bastide, Sainte-Croix, Saint-Pierre, Saint-Michel, Saint Jean Belcier

Durée, modalités d'organisation

- Action sur l'année scolaire avec aboutissement éventuel sur la journée de l'Europe (le 9 mai)
- Intervention d'une heure et demie maximum sur des thématiques spécifiques.
- Dans le cadre de projet de classe ou d'école en référence aux programmes de l'école élémentaire.
- Au sein de l'école.

Descriptif de l'action, perspectives, finalités

- Objectifs généraux : Prise de conscience de la citoyenneté européenne ; Sensibilisation des jeunes générations à la construction européenne.
- Interventions proposées sur des thèmes divers, par exemple:
 - o L'Europe à Bordeaux,
 - o Le fonctionnement de l'Europe (les institutions, les pays de l'Europe, la monnaie)

Référent de l'action à la mairie de Bordeaux (coordonnées)

Direction des Programmes Européens
05 56 10 27 43
Direction des Relations Internationales
05 56 10 21 84

Référent pédagogique IA

Inspecteur de l'Education Nationale

**L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU
DEVELOPPEMENT DURABLE**

Intitulé

Classes de découverte
Patrimoine / Culture / Environnement

Références aux programmes de l'école maternelle ou élémentaire

- Cycle 1 : découvrir le monde.
- Cycle 2 : découvrir le monde (de l'espace familial aux espaces lointains / le monde du vivant / vivre ensemble / dépasser l'horizon de l'école).
- Cycle 3 : histoire, géographie (regards sur le monde : des espaces organisés par les sociétés humaines / espaces français), sciences et technologies (éducation à l'environnement / le monde construit par l'Homme).

Public concerné

- Publics :
 - Les élèves de cycle 1, cycle 2 et cycle 3 des écoles de la Ville de Bordeaux.
 - Priorité aux élèves de cycle 3.
- Seuls les projets validés par l'IEN de circonscription seront présentés à la commission mixte (IA/Ville de Bordeaux).

Modalités d'organisation

- Durée : de 1 à 4 nuitées.
 - Lieu : Conformément au Code des Marchés Publics une mise en concurrence est organisée par la Ville autour de 3 thèmes :
 - o Séjour à dominante Patrimoine et Culture,
 - o Séjour à dominante sportive,
 - o Séjour à dominante Environnement.
- Le résultat de cet appel d'offre permet de dégager une liste de centres agréés avec lesquels l'enseignant doit organiser son séjour.
Le séjour en Région Aquitaine est un critère de choix privilégié par la Ville de Bordeaux.
- La Mairie participe au financement des séjours des élèves selon un taux défini (différent pour les écoles en ZEP) et prend en charge la totalité du coût du séjour de l'enseignant et des accompagnateurs imposés par le taux d'encadrement de l'Education Nationale.
 - Préparation par l'enseignant :
 - Envoi d'un projet aux centres agréés par la Ville de Bordeaux (cf. liste disponible auprès de la Direction de l'Education) pour devis.
 - Choix du prestataire par l'enseignant en fonction des réponses obtenues.
 - Demande de validation d'un avant-projet pédagogique auprès de son I.E.N. de circonscription.
 - Envoi du dossier définitif à la Direction de l'Education et de la Famille de la Ville de Bordeaux.
 - Sélection des dossiers par une commission mixte IA/Ville de Bordeaux.

Descriptif de l'action, perspectives, finalités

- L'objectif de cette action est de proposer aux enfants de découvrir des sites naturels ou historiques et/ou de leur permettre de pratiquer des activités sportives ou culturelles.

- Chaque action entre dans le cadre d'un projet de classe et/ou d'école qui s'inscrit dans les programmes de l'école élémentaire.

Référent de l'action à la Ville de Bordeaux

Direction de l'Education Ville de Bordeaux
Madame Liliane Gouraud
11 rue Père Louis de Jabrun - 33000 Bordeaux
05.56.10.27.15
li.gouraud@mairie-bordeaux.fr

Référent pédagogique Education Nationale

CPD/ EPS circonscription de Bordeaux-Bègles – 05.56.56.57.24

Intitulé

Classes vertes

Références aux programmes de l'école maternelle ou élémentaire

- Cycle 2 :
Dans le domaine de l'espace : avoir compris et retenu.
 - o Quelques aspects de la diversité des formes de végétation, de la vie animale et des habitats,
 - o Quelques caractéristiques de son environnement proche.
- Dans le domaine du vivant :
 - o Observer, identifier et décrire quelques caractéristiques de la vie animale et végétale,
 - o Déterminer et classer quelques animaux et végétaux en fonction de critères morphologiques.
- Avoir compris et retenu :
 - o Ce qui distingue le vivant du non-vivant en se référant aux manifestations de la vie animales et végétale.

Public concerné

- Cycle 2 : Grande Section et Cours Préparatoire
- L'ensemble des écoles de Bordeaux qui s'inscrivent dans un projet commun d'un même groupe scolaire maternelle et élémentaire autour de la liaison G.S./C.P.

Durée, modalités d'organisation

- Lieu : les Classes Vertes de la Ville de Bordeaux, structure municipale située près du Bois de Bordeaux au Lac.
- Sur l'année scolaire, 2 séjours d'une semaine à des périodes différentes.
- Séjours sans nuitée.
- Sur place l'accueil est assuré par 2 agents municipaux.
- Restauration sur site.
- Prise en charge (écoles/classes vertes) du transport par la Direction de l'Education.
- Candidatures déposées par les écoles en mai/juin de l'année scolaire précédente et sélection des classes par une commission mixte IA/Ville.

Descriptif de l'action, perspectives, finalités

- L'objectif de cette action est de proposer aux enfants de découvrir la nature et le jardinage à des périodes différentes (printemps/automne) mais aussi de favoriser le lien entre écoles maternelles et élémentaires.
- Un jardinier de la Direction des Espaces Verts est mis à disposition des écoles 3 demi-journées par semaine afin de pratiquer le jardinage.
- Une assistante d'éducation mise à disposition par l'IA de la Gironde est également présente sur le site pour accompagner les enseignants dans l'élaboration de leurs projets pédagogiques.
- Matériel disponible : livres, cassettes vidéo et/ou outils pédagogiques (presses pour herbarium, girouette, cartes) et ordinateur.
- Exemples de thèmes retenus : connaissance des graines et de la germination, travail de la terre avec présentation d'outils, connaissance des oiseaux, courses d'orientation, observation des fourmis ...

Référent de l'action à la Mairie de Bordeaux

Direction de l'Education Ville de Bordeaux

Madame Liliane Gouraud

11 rue Père Louis de Jabrun - 33000 Bordeaux

05.56.10.27.15

li.gouraud@mairie-bordeaux.fr

Référent pédagogique IA

Inspecteur de l'Education Nationale

Intitulé
Classes de neige de Bordeaux / Séjours Ski
Références aux programmes de l'école élémentaire
<ul style="list-style-type: none"> - Compétences spécifiques des programmes de cycle 3 (Arrêté du 15-1-2002) : - Adapter ses déplacements à différents types d'environnement - L'activité doit apparaître dans les programmations. - L'activité s'inscrit dans la convention signée avec l'Inspection Académique.
Public concerné
<ul style="list-style-type: none"> - 10 classes de neige – 9 séjours de ski - Classes de CM2 et CM1/CM2 des écoles publiques de la Ville de Bordeaux - Priorité au CM2. - L'engagement de l'enseignant et de l'école est ferme et définitif dès qu'il est retenu par la commission mixte IA/Mairie de Bordeaux
Durée, modalités d'organisation
<ul style="list-style-type: none"> - Inscription en mai de l'année scolaire précédente. - Lieu : appel d'offre de la Mairie de Bordeaux - Propositions de structures organisatrices de séjour - Choix de classes en commission mixte IA/ Mairie de Bordeaux. - Structures agréées par l'Education Nationale. - Présence d'un personnel qualifié, et agréé annuellement par l'Inspecteur Académie. - Mise à disposition du matériel nécessaire aux activités. - Le trousseau, vêtements et effets personnels sont fournis par les familles. <p><u>Classes de neige (12 jours) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Départ le lundi matin et retour le vendredi de la semaine suivante. - Temps partagé (enseignement scolaire - cours de ski (20h) - 4 demi-journées de visites). <p><u>Séjour de ski :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Du dimanche 13h au vendredi 20h de la même semaine. - 15 h de ski - Une demi journée de sortie - le mercredi matin.
Descriptif de l'action, perspectives, finalités
<ul style="list-style-type: none"> - Séjours de 12 jours ou 6 jours permettant pratique et découverte du milieu montagnard et vie en collectivité. - Une participation financière est à la charge des familles.
Référent de l'action à la Mairie de Bordeaux
<ul style="list-style-type: none"> - Direction de l'Education et de la Famille – 05.56.10.27.20
Référent pédagogique IA
<ul style="list-style-type: none"> - CPD EPS et IEN de la circonscription de Bordeaux – Bègles

Intitulé

Découverte du monde végétal et initiation au développement durable, à l'écocitoyenneté
au Jardin Botanique

Référence aux programmes de l'école maternelle ou élémentaire

Cycle 1, 2 et 3

- Cycle 1 : découverte du monde, exploration du monde et de la matière, le temps qui passe
- Cycle 2 : découvrir le monde, le temps qui passe, la matière, le monde du vivant
- Cycle 3 : éducation scientifique, science expérimentale, la matière, l'éducation à l'environnement, unité et diversité du monde vivant

Public concerné

- Les écoles maternelles et élémentaires de Bordeaux.

Durée, modalités d'organisation (lieux...)

- Des projets ponctuels (une ou deux animations) et des projets à l'année scolaire (plusieurs rencontres avec les enfants, approfondissement des thèmes).
- Projets définis en amont avec les enseignants.
- Déroulement des séances : en classe, dans les jardins (Jardin Public et Jardin Bastide) ou dans l'Atelier Vert (salle pédagogique du jardin botanique /rive droite).
- Les animations durent entre 45 min et 2h, voire une journée pour les événements particuliers.
- L'équipe du service pédagogique est composée de 2 animateurs.

Descriptif de l'action, perspectives, finalités

- L'objectif de cette action est d'amener les enfants à découvrir la nature, le jardinage, la biodiversité, la protection de l'environnement tout au long de l'année, au fil des saisons à travers des expériences scientifiques, des observations, des recherches, des jeux, la pratique du jardinage...
- Exemple de thèmes retenus : les graines et la germination, le jardinage écologique, le développement durable (recyclage de papier, cycle de l'eau...), découverte des milieux, lecture de paysage, biodiversité

Référent de l'action à la Mairie de Bordeaux

Réjane BRUN, Jardin Botanique de Bordeaux, rue Carde – 33100 Bordeaux. Tel : 05.56.14.23.63.
Port : 06.20.33.09.83. Mail : r.brun@mairie-bordeaux.fr

Référent pédagogique IA

Monsieur Jacques DESBORDES, Directeur du Centre des Classes Citadines 33000 Bordeaux.
Tel : 05.56.57.07

Intitulé

Initiation au jardinage à la Maison du Jardinier

Références aux programmes de l'école maternelle ou élémentaire

- Cycle 1 : découverte du monde, exploration du monde et de la matière, le temps qui passe
- Cycle 2 : découvrir le monde, le temps qui passe, la matière, le monde du vivant
- Cycle 3 : éducation scientifique, science expérimentale, la matière, l'éducation à l'environnement, unité et diversité du monde vivant

Public concerné

- Cycle 1, 2 et 3

Durée, modalités d'organisation (lieux...)

- Action proposée toute l'année scolaire
- Les classes sont accueillies par Bernard le jardinier
- Maison du Jardinier, Parc Rivière
- Réalisation d'animations sur sites en fonction de la saison d'une durée de 2h environ sur une demi journée (matin ou après midi)
- Animations ponctuelles sur une demi journée ou animations sur 3 demi journées sur l'année avec le développement d'un projet en relation avec « Bernard le jardinier »
- Candidatures déposées par les écoles en mai-juin de l'année scolaire précédente et sélection des classes par une commission mixte IA/Ville, nombre de places limitées
- La candidature sera constituée d'un projet succinct.

Descriptif de l'action, perspectives, finalités

- Le but est de faire découvrir le jardinage aux enfants sous ses différentes formes : hiver les serres, automne, printemps et été le potager, les fleurs du jardin, la vie au jardin

Un jardinier animateur, « Bernard le jardinier », apporte son savoir faire de jardinier et réalise les animations.

- Moyens à dispositions :
 - Une maison avec un atelier et des serres pour jardiner l'hiver
 - Le parc Rivière et le potager de la maison du jardinier
 - Matériel de jardinage, bulbes, graines
 - Exemples de thème retenus : plantations de bulbes, semis de graines, connaissance du potager, compostage.

Référent de l'action à la Mairie de Bordeaux

Direction des Espaces Verts et du Paysage – 05.56.10. 25. 34

Référent pédagogique IA

Inspecteur de l'Éducation Nationale

Intitulé

Approche de la Propreté Urbaine
Education à l'environnement pour un développement durable

Références aux programmes de l'école maternelle ou élémentaire

- Cycle 2 : avoir compris et retenu quelques principes d'hygiène personnelle et collective et leur justification ; savoir retrouver le rôle de l'homme dans la transformation d'un paysage
- Cycle 3 : avoir compris et retenu
 - o quelles sont les valeurs universelles sur lesquelles on ne peut transiger (en s'appuyant sur la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen)
 - o la responsabilité que nous avons à l'égard de l'environnement.

Public concerné

- Cycle 2 et Cycle 3 des écoles de la Ville de Bordeaux
- Dans le cadre d'un projet d'école ou de classe avec rencontre préalable entre le service de la propreté et l'enseignant titulaire de la classe
- Ouverture éventuelle aux classes des écoles maternelles dans le cadre d'un projet spécifique.

Durée, modalités d'organisation

- Intervention de deux heures maximum
- Présentation de l'action du service propreté sous forme :
 - o d'un diaporama ou d'un film vidéo
 - o et/ou d'une démonstration du travail des agents dans la rue à proximité de l'école
- Rencontre avec les agents de la propreté sous forme de débat préparé et mené par la classe.

Descriptif de l'action, perspectives, finalités

- L'intervention a pour objectif d'apporter aux élèves un nouvel éclairage sur les thèmes suivants :
 - Connaissance et respect de la rue
 - Sensibilisation à la propreté et aux gestes propres
 - Démarche citoyenne et environnementale
 - Connaissance des métiers de la propreté

Référent de l'action à la mairie de Bordeaux (coordonnées)

Monsieur Eric Duranton
Direction de la Proximité
Service Propreté
Tel : 05 56 10 33 31 ; e.duranton@mairie-bordeaux.fr
66, rue Giacomo Matteotti 33100 Bordeaux

Référent pédagogique IA

Monsieur Jacques Desbordes
Directeur du Centre des Classes Citadines
05.56.56.57.07

Intitulé

Tags et Graffitis
Education à l'environnement pour un développement durable

Références aux programmes de l'école maternelle ou élémentaire

- Cycle 3 : Avoir compris et retenu
 - o quelles sont les valeurs universelles sur lesquelles on ne peut transiger (en s'appuyant sur la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen)
 - o la responsabilité que nous avons à l'égard de l'environnement.

Public concerné

- Classes de Cycle 3, principalement CM1 et CM2 de la Ville de Bordeaux
- Dans le cadre d'un projet d'école ou de classe avec rencontre préalable entre le service de la propreté et l'enseignant titulaire de la classe

Durée, modalités d'organisation (lieux...)

- Démonstration éventuelle d'enlèvement de graffitis à proximité de l'école.
- Diaporama « L'influence des tags et graffitis sur l'environnement urbain »
- Présentation de l'action du service propreté (le travail des agents, la finalité, le coût,)
- Rencontre avec les agents de la propreté sous forme de débat préparé et mené par la classe.

Descriptif de l'action, perspectives, finalités

- Distinction entre Tags et Graffitis
- Respect de l'environnement
- Conséquences individuelles et collectives (juridiques et financières)
- Liens avec les arts visuels sous forme d'un projet avec productions et/ou exposition

Référent de l'action à la Mairie de Bordeaux

Monsieur Eric Duranton
Direction de la Proximité
Service Propreté
Tel : 05 56 10 33 31 ; e.duranton@mairie-bordeaux.fr
66, rue Giacomo Matteotti 33100 bordeaux

Référent pédagogique IA

Monsieur Jacques Desbordes
Directeur du Centre des Classes Citadines
05.56.56.57.07

L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Intitulé

Tennis de table

Références aux programmes de l'école élémentaire

- Compétences spécifiques des programmes de cycle 3 (Arrêté du 15-1-2002) :
 - o Conduire un jeu d'opposition individuel
- L'activité doit apparaître dans les programmations.
- L'activité s'inscrit dans la convention signée avec l'Inspection Académique.

Public concerné

- 24 classes de cycle 3 (CE2, CE2-CM1) des écoles publiques de la Ville de Bordeaux
- Priorité aux écoles de proximité

Durée, modalités d'organisation

- Salle du CAM, centre André Maginot.
- Au moins 10 séances d' 1 h, pour permettre de vrais apprentissages.
- Présence d'un personnel qualifié, et agréé annuellement par l'Inspecteur d'Académie.
- Mise à disposition du matériel nécessaire à l'activité.

Descriptif de l'action, perspectives, finalités

- Mettre en oeuvre une unité d'enseignement d'au moins 10 séances qui permette aux élèves de s'affronter lors d'un tournoi en fin de période
- Transports organisés par la mairie de Bordeaux

Référent de l'action à la mairie de Bordeaux

- Direction des Sports – 05.56.10.27.70
- Direction de l'Education et de la Famille – 05.56.10.27.20

Référent pédagogique IA

- CPD EPS et IEN de la circonscription de Bordeaux - Bouscat

Intitulé

Bi-Cross

Références aux programmes de l'école élémentaire

- Compétences spécifiques des programmes du cycle 3 (Arrêté du 15-1-2002) :
 - o Se déplacer dans différents types d'environnement (activité de roue)
- L'activité doit apparaître dans les programmations.
- L'activité s'inscrit dans la convention signée avec l'Inspection Académique.

Public concerné

- 30 classes de cycle3 (CM1 en priorité) des écoles publiques de la Ville de Bordeaux
- Priorité sur une demie journée aux écoles de proximité

Durée, modalités d'organisation

- Piste de Bi-Cross de la Ville de Bordeaux, gérée par le Stade Bordelais (SBUC)
- Au moins 10 séances d' 1 h, pour permettre de vrais apprentissages.
- Présence d'un personnel qualifié, et agréé annuellement par l'Inspecteur d' Académie.
- Mise à disposition du matériel nécessaire à l'activité.

Descriptif de l'action, perspectives, finalités

- Mettre en oeuvre une unité d'enseignement d'au moins 10 séances qui permette aux élèves d'affronter le circuit, en sécurité, et à allure rapide.

Référent de l'action à la mairie de Bordeaux

- Direction des Sports – 05.56.10.27.70
- Direction de l'Education et de la Famille – 05.56.10.27.20

Référent pédagogique IA

- CPD EPS et IEN de la circonscription de Bordeaux - Bouscat

Intitulé

Golf

Références aux programmes de l'école élémentaire

- Compétences spécifiques des programmes de cycle 3 (Arrêté du 15-1-2002) :
 - o Réaliser une performance mesurée
- L'activité doit apparaître dans les programmations.
- L'activité s'inscrit dans la convention signée avec l'Inspection Académique.

Public concerné

- 12 classes de cycle 3 (plutôt CM2 et CM1-CM2) des écoles publiques de la Ville de Bordeaux
- Seule activité se déroulant en présence d'un public non scolaire.

Durée, modalités d'organisation

- Golf de Bordeaux – Lac.
- 12 séances de 2 h pour permettre de vrais apprentissages.
- Présence d'un personnel qualifié, et agréé annuellement par l'Inspecteur d'Académie.
- L'enseignant encadre seul une demie classe.
- Mise à disposition du matériel nécessaire à l'activité.

Descriptif de l'action, perspectives, finalités

- Mettre en oeuvre une unité d'enseignement d'au moins 10 séances qui permette aux élèves de réaliser un parcours en autonomie lors de la rencontre finale.
- Les apprentissages se terminent par une rencontre.
- Formation préalable de l'enseignant (une journée de formation à l'encadrement de la classe, 10 séances de formation à la pratique de l'activité financées par la ville).

Référent de l'action à la mairie de Bordeaux

- Direction des Sports – 05.56.10.27.70
- Direction de l'Éducation et de la Famille – 05.56.10.27.20

Référent pédagogique IA

- CPD EPS et IEN de la circonscription de Bordeaux - Bouscat

Intitulé

Voile

Références aux programmes de l'école élémentaire

- Compétences spécifiques des programmes du cycle 3 (Arrêté du 15-1-2002) :
 - o Se déplacer dans différents types d'environnement.
- L'activité doit apparaître dans les programmations.
- L'activité s'inscrit dans la convention signée avec l'Inspection Académique.

Public concerné

- 21 classes de cycle 3 des écoles publiques de la Ville de Bordeaux
- Priorité aux élèves des classes de CM

Durée, modalités d'organisation

- Centre de voile de Bordeaux - Lac
- Au moins 10 séances de 3 h (transport compris), pour permettre de vrais apprentissages.
- Présence d'un personnel qualifié, et agréé annuellement par l'Inspecteur d'Académie.
- Mise à disposition du matériel nécessaire à l'activité.
- Possibilité d'organisation spécifique pour deux écoles distantes du site : 4 journées complètes de formation sans nuitée.

Descriptif de l'action, perspectives, finalités

- Mettre en oeuvre une unité d'enseignement d'au moins 10 séances qui permette aux élèves de réaliser un parcours en autonomie sur une embarcation à voile.
- Formation préalable de l'enseignant ou engagement à une formation dans l'année ; Formation faite par le Centre de voile et financée par le Comité départemental de voile en deux modules.
Module 1 : 5 soirées de formation pour la pratique de la voile et pour une réflexion pédagogique sur l'activité
Module 2 : Séances de formation au code et à la conduite d'un bateau à moteur
- Les élèves doivent avoir obtenu préalablement à l'activité, un test spécifique « activités nautiques » organisé par l'IEN.

Référent de l'action à la mairie de Bordeaux

- Direction des Sports – 05.56.10.27.70
- Direction de l'Education et de la Famille – 05.56.10.27.20

Référent pédagogique IA

- CPD EPS et IEN de la circonscription de Bordeaux - Blanquefort

Intitulé

Piscines

Références aux programmes de l'école élémentaire

- Compétences spécifiques des programmes en natation des cycles 2 et 3 (Arrêté du 15-1-2002) :
 - o Adapter ses déplacements à différents types d'environnement.
 - o Réaliser une performance mesurée.
- L'activité doit apparaître dans les programmations.
- L'activité s'inscrit dans la convention signée avec l'Inspection Académique.

Public concerné

- Classes de CE1 et CE2 des écoles publiques et privées sous contrat de la Ville de Bordeaux.

Durée, modalités d'organisation

- Piscine Tissot, Piscine Galin, Piscine Judaïque à Bordeaux.
- Au moins 36 séances de 45 minutes réparties sur deux années, pour permettre de vrais apprentissages :
 - o CE1 de janvier à Juin / CE2 de septembre à décembre.
- Réunion préparatoire à l'activité en présence des responsables des structures et des CPC EPS référents.
- Présence d'un personnel qualifié, et agréé annuellement par l'Inspecteur d'Académie.
- Mise à disposition du matériel nécessaire à l'activité.

Descriptif de l'action, perspectives, finalités

- Mettre en oeuvre 3 unités d'enseignement d'au moins 12 séances chacune, qui permettent aux élèves d'acquérir les compétences attendues après 3 cycles d'activité, conformément aux circulaires de 2004 sur l'enseignement de la natation.

Référent de l'action à la mairie de Bordeaux

- Direction des Sports – 05.56.10.27.70
- Direction de l'Education et de la Famille – 05.56.10.27.20

Référent pédagogique IA

- Piscine Tissot : CPD EPS et IEN de la circonscription de Bordeaux – Blanquefort.
- Piscine Judaïque : CPD EPS et IEN de la circonscription de Bordeaux – Floirac.
- Piscine Galin : CPD EPS et IEN de la circonscription de Bordeaux – Floirac.

Intitulé

Equipements sportifs pour la pratique de l'E.P.S au quotidien

Références aux programmes de l'école maternelle ou élémentaire

- Compétences spécifiques des programmes des trois cycles (Arrêté du 15-1-2002)
- L'activité doit apparaître dans les programmations.

Public concerné

- Les élèves de Cycle 2 et Cycle 3 des écoles publiques et privées sous contrat de la Ville de Bordeaux et exceptionnellement cycle 1.
- Priorité aux écoles publiques de proximité.

Durée, modalités d'organisation

Circonscriptions de :

- Bordeaux - Blanquefort : Stade Charles Martin
- Bordeaux - Bègles : Stade Chaban-Delmas - Gymnase Barbey - Gymnase Brun - Dojo de la Flèche - Les coqs rouges - Gymnase Pauline Kergomard
- Bordeaux-Floirac : Stade Chauffourt et maison communale, Gymnase Wurstenberg, Salle Dauguet, Gymnase Thiers, Stade et Gymnase Promis, Stade Galin, Stade Tregey , Le Loret, gymnase Malleret
- Bordeaux- Le Bouscat : Le Grand-Parc 1, Le Grand-Parc 2, Le Grand-Parc 3, Gymnase Dupaty, Stade Alfred Daney, les antennes de Bordeaux-Lac, complexe des JSA
- Caudéran - IUFM : Stéhélin, Stade Batany, salle Jules Ferry .
- Occupation par périodes inter vacances.
- Mise à disposition des installations mais pas du petit matériel nécessaire à l'activité.

Descriptif de l'action, perspectives, finalités

- Education physique et sportive au quotidien.

Référent de l'action à la mairie de Bordeaux

- Direction des Sports – 05.56.10.27.70
- Direction de l'Education et de la Famille – 05.56.10.27.20

Référent pédagogique IA

- CPD EPS et IEN des circonscriptions concernées

Intitulé

Escrime

Références aux programmes de l'école élémentaire

- Compétences spécifiques des programmes du cycle 3 (Arrêté du 15-1-2002)
- Conduire un jeu d'opposition individuel
- L'activité doit apparaître dans les programmations d'école.
- L'activité s'inscrit dans la convention signée avec l'Inspection Académique.

Public concerné

- 14 classes de CM1 ou CM2 des écoles de proximité.
- Priorité aux écoles de proximité.

Durée, modalités d'organisation

- Salle Kergomard (52, rue de Kergomard) et Salle des Coqs Rouges (rue de Cursol).
- Pas de transport.
- 13 séances d'une heure d'activité effective, finalisées par une rencontre interclasse.
- Présence d'un personnel qualifié, et agréé annuellement par l'Inspecteur d'Académie.
- Mise à disposition du matériel nécessaire à l'activité.

Descriptif de l'action, perspectives, finalités

- Module CM1 : orienté vers les fondamentaux de l'activité et des jeux d'équipes.
- Module CM2 : orienté vers l'efficacité des assauts individuels et l'auto arbitrage.
- Formation des enseignants (3 à 6 heures) préalable à l'activité, organisée par le CPC EPS référent.

Référent de l'action à la Mairie de Bordeaux

- Direction des Sports – 05.56.10.27.70
- Direction de l'Education et de la Famille – 05.56.10.27.20

Référent pédagogique IA

- CPD EPS et IEN de la circonscription de Bordeaux – Bègles.

Intitulé

Patinage

Références aux programmes de l'école élémentaire

- Compétences spécifiques des programmes de cycle 2 (Arrêté du 15-1-2002)
- Se déplacer dans différents types d'environnement.
- L'activité doit apparaître dans les programmations.
- L'activité s'inscrit dans la convention signée avec l'Inspection Académique.

Public concerné

- 48 classes de CP et élèves de CLIS des écoles de la Ville de Bordeaux.

Durée, modalités d'organisation

- Deux sessions de 24 créneaux soit 48 classes concernées.
- 8 à 11 séances en fonction de la disponibilité du lieu.
- Séance d'une heure sur la glace, 45 minutes en pratique (lundi et vendredi matin/ mardi et jeudi après-midi).

Lieu : à la Patinoire de Mériadeck de Bordeaux.

- Présence d'un personnel qualifié et agréé par l'Inspecteur d'Académie.
- L'enseignant encadre sa classe sur la glace.
- Transports organisés par la ville de Bordeaux (cars ou tramway).

Descriptif de l'action, perspectives, finalités

- Projet pédagogique de l'enseignant.
- Trois classes de différentes écoles sur la glace.
- 2 moniteurs vont d'une classe à l'autre.

Référent de l'action à la mairie de Bordeaux

- Direction des Sports – 05.56.10.27.70
- Direction de l'Education et de la Famille – 05.56.10.27.20

Référent pédagogique IA

- CPD EPS et IEN de la circonscription de Bordeaux - Bègles

**LES DIMENSIONS ARTISTIQUES ET
CULTURELLES**

Intitulé

Scènes Buissonnières « Musique, danse, théâtre »
avec le Conservatoire National de Région de Bordeaux

Références aux programmes de l'école maternelle ou élémentaire

- Education à l'écoute et développement des compétences relatives (soutenir une écoute prolongée, repérer des éléments musicaux caractéristiques, les désigner et caractériser leur organisation...).
- Ouverture et enrichissement culturel (permettre le contact avec le spectacle vivant, donner des repères culturels, se familiariser avec des oeuvres du répertoire).
- Enrichissement des productions musicales de la classe par l'exploitation pédagogique des concerts.

Public concerné

- Elèves des Cycles 1, 2 et 3 de tout le département,
- Priorité aux classes de la Ville de Bordeaux et en premier lieu celles faisant l'objet d'une convention avec le Conservatoire.

Durée, modalités d'organisation

- Action ponctuelle (1 spectacle par classe engagée)
- Lieu de préparation : Conservatoire National de Région de Bordeaux
- Lieu du spectacle : Conservatoire ou autre salle de Bordeaux (déplacement à la charge des classes)

Descriptif de l'action, perspectives, finalités

- Le Conservatoire propose un programme de scènes éducatives données par les élèves des classes d'instruments, d'art lyrique, de théâtre et de danse.
- Chaque spectacle constitue une expérience vivante qui enrichit le projet culturel de la classe.
- Inscription des classes de primaire sur l'un de ces spectacles.
- Objectifs visés :
 - o découverte d'un genre musical ou artistique
 - o découverte d'instruments ou de techniques
 - o lien avec un lieu culturel et de formation artistique.
- Préparation pédagogique préalable des enseignants (éléments nécessaires à l'exploitation du spectacle avec les élèves et liens entre l'éducation musicale dispensée dans les classes et le contenu artistique des concerts).
- Préparation menée par les conseillers pédagogiques en éducation musicale en collaboration avec les professeurs du conservatoire

Référent de l'action à la mairie de Bordeaux

Conservatoire National de Région
22, quai Sainte Croix 33800 BORDEAUX
Téléphone : 05.56.92.96.96

Référent pédagogique IA

Michel Bourdot
Conseiller Pédagogique Départemental Education Musicale
michel.bourdot@ac-bordeaux.fr
05 56 56 37 06

PRESENTATION DE L'ACTION CULTURELLE
Mairie de Bordeaux – Inspection Académique

Mairie de Bordeaux	Inspection académique
Muséum d'Histoire naturelle de Bordeaux	
<ul style="list-style-type: none"> - Visite en autonomie - Visite avec animation - Location de matériel - Intervention dans les classes 	
Public concerné :	
Primaire	
<u>Durée :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 h à 2 h selon niveau et thématique choisie 	
<u>Modalités</u> pour les expositions temporaires et permanentes	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Toute visite n'est possible que sur rendez-vous. ▪ Visite menée par l'enseignant en autonomie ou bénéficiant d'un atelier mené par un animateur (association Amuséum) ou d'un jeu (personnel du Muséum) ▪ Préparation pour chaque exposition : <ul style="list-style-type: none"> - Une réunion de présentation à destination des enseignants est programmée par le service des publics le mercredi précédant le vernissage - Un document pédagogique est rédigé conjointement par l'enseignant mis à disposition et par le conservateur du Muséum (consultable sur le site de l'Inspection Académique, et remis ou adressé lors de la prise de rendez-vous). Il contient un descriptif détaillé de l'exposition, des pistes pédagogiques et des documents par niveau pour les élèves. - Il est conseillé de rencontrer l'enseignant mis à disposition pour préparer toute demande liée à un projet personnel. 	
<u>Descriptifs, perspectives, finalités</u>	
<u>I - Activités permanentes</u>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Visite des salles permanentes en autonomie, sans ou avec support (livrets « Enquêtons », « Découvrons », cartes « Jeu de piste » « Oiseaux »). ▪ Jeu de découverte des collections régionales encadré par les surveillants du Muséum. <ul style="list-style-type: none"> - <i>connaître un musée</i> - <i>apprendre à se comporter dans un musée</i> - <i>se repérer et isoler des éléments choisis à l'intérieur d'une multitude</i> 	
<u>II – Activités temporaires</u>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Expositions temporaires : Découverte d'une thématique scientifique liée aux sciences de la Vie et de la Terre selon plusieurs types d'approche : visuelle (visite de l'exposition elle-même), sensible et interactive (expériences sensorielles), ludique, expérimentale. Les ateliers complémentaires sont menés en ½ groupe par un ou deux 	

animateurs

- *connaître un musée*
- *apprendre à se comporter dans un musée*
- *rencontre avec la culture scientifique*
- *sensibilisation aux problématiques scientifiques et environnementales*
- *sollicitation à la mise en place de projets de classe incluant la pratique des sciences*

▪ **Animations temporaires** : reprise d'ateliers et d'animations thématiques hors expositions

- *connaître un musée*
- *apprendre à se comporter dans un musée*
- *rencontre avec la culture scientifique*
- *sensibilisation aux problématiques scientifiques et environnementales*
- *sollicitation à la mise en place de projets de classe incluant la pratique des sciences*

III - Hors les murs

▪ **Expositions et matériel pour ateliers** : malles pédagogiques en location.

- *rencontre avec la culture scientifique*
- *sensibilisation aux problématiques scientifiques et environnementales*
- *sollicitation à la mise en place de projets de classe incluant la pratique des sciences*

▪ **Intervention dans les classes d'un animateur avec du matériel**

- *rencontre avec la culture scientifique*
- *sensibilisation aux problématiques scientifiques et environnementales*
- *sollicitation à la mise en place de projets de classe incluant la pratique des sciences*

- Visites en autonomie ou encadrées par les surveillants du Muséum : gratuité
- Ateliers ou animations encadrées par un animateur de l'association Amuséum : 30 € par classe et par animateur
- Location de malle pédagogique : 80 € par semaine
- Intervention dans les classes : gratuité pendant la Fête de la Science ; en dehors, tarif à déterminer.

Contacts :

Service des publics : 05 56 48 29 86
h.glycos@mairie-bordeaux.fr

Enseignant mis à disposition du muséum : 05 56 48 29 86
MPerrin4@ac-bordeaux.fr

Références aux programmes de l'école primaire :

Découverte du monde

Cycle 1

- décrire, comparer et classer les perceptions sensorielles élémentaires,
- retrouver l'ordre des étapes du développement d'un animal ou d'un végétal,
- reconnaître des manifestations de la vie animale et végétale et les relier à de grandes fonctions.
- repérer quelques caractéristiques des milieux,
- connaître et appliquer quelques règles d'hygiène du corps, de l'alimentation.

Cycle2

- se repérer dans un environnement proche, s'orienter, se déplacer,
- observer, identifier et décrire quelques caractéristiques de la vie animale et végétale,
- déterminer et classer quelques animaux et végétaux en fonction de critères morphologiques,
- distinguer le vivant du non vivant en se référant aux manifestations de la vie animale et végétale,
- comprendre quelques caractéristiques du fonctionnement de son corps et quelques règles d'hygiène de vie,
- comprendre quelques aspects de la diversité des formes de végétation, de la vie animale et des habitats,
- être curieux des traces du passé,
- utiliser le dessin dans ses diverses fonctions,
- établir des relations entre les éléments d'une collection.

Sciences expérimentales et technologie**Cycle 3**

- poser des questions précises et cohérentes à propos d'une situation d'observation ou d'expérience,
- mettre en relation des données, en faire une représentation schématique, confronter observations réalisées et savoirs d'origine documentaire,
- rédiger un compte-rendu,
- utiliser le dessin dans ses différentes fonctions,
- comprendre l'unité et la diversité des fonctions du vivant,
- comprendre les principes élémentaires des fonctions à partir de leur manifestation chez l'homme,
- avoir une première approche des notions d'espèce et d'évolution,
- comprendre le rôle et la place des vivants dans leur environnement.

PRESENTATION DE L'ACTION CULTURELLE

Mairie de Bordeaux – Inspection Académique

Mairie de Bordeaux	Inspection académique
CAPC musée d'art contemporain de Bordeaux Visite en autonomie sur rendez-vous	
Public concerné : Primaire	
<u>Durée :</u> <ul style="list-style-type: none">▪ 1 h 30 dans le lieu environ	
<u>Modalités :</u> <ul style="list-style-type: none">▪ Toute visite n'est possible que sur rendez-vous.▪ Visite menée par l'enseignant.▪ Préparation pour chaque exposition :<ul style="list-style-type: none">- une visite gratuite à destination des enseignants est programmée par le service des publics le mercredi après-midi suivant le vernissage- un document d'aide à la visite est disponible à l'accueil du CAPC- un document pédagogique est rédigé par l'enseignant mis à disposition du musée (consultable sur le site de l'Inspection Académique et disponible au CAPC- il est conseillé de rencontrer l'enseignant mis à disposition pour préparer sa venue- selon les expositions, des documents à destination du jeune public peuvent être retirés à l'accueil- un appareil photographique est le bienvenu pour garder trace et mémoire de la visite	
<u>Descriptifs, perspectives, finalités :</u> <ul style="list-style-type: none">▪ Visite patrimoniale : découverte de l'architecture du bâtiment, de son évolution, de sa restauration, de ses fonctions successives.<ul style="list-style-type: none">- <i>rencontre avec une œuvre architecturale et son histoire</i>- <i>connaître un musée</i>- <i>apprendre à se comporter dans un musée</i>- <i>sollicitation à la mise en place de projets de classe incluant la pratique des arts visuels</i>▪ Visite patrimoniale : découverte des œuvres in situ : œuvres intégrées à la collection du musée, présentes de manière permanente dans des lieux choisis par leurs créateurs.<ul style="list-style-type: none">- <i>connaître un musée</i>- <i>apprendre à se comporter dans un musée</i>- <i>rencontre avec la culture et l'art contemporains</i>- <i>sensibilisation à la démarche d'artistes contemporains</i>- <i>sollicitation à la mise en place de projets de classe incluant la pratique des arts visuels</i>	

- **Visite d'expositions temporaires** : découverte de l'œuvre d'un artiste contemporain ou d'une problématique particulière liée à la création contemporaine.
 - *connaître un musée*
 - *apprendre à se comporter dans un musée*
 - *rencontre avec la culture et l'art contemporains*
 - *sensibilisation à la démarche d'artistes contemporains*
 - *sollicitation à la mise en place de projets de classe incluant la pratique des arts visuels*

- **Emprunt des boîtes/expositions** : ensemble du matériel éducatif produit par le **CAPC** musée d'art contemporain. Ce matériel est un outil original de communication et d'exploitation des diverses formes de la création contemporaine.
 - *sensibilisation à la démarche d'artistes contemporains ou à une problématique particulière liée à la création contemporaine*
 - *rencontre avec la culture et l'art contemporains*
 - *sollicitation à la mise en place de projets de classe incluant la pratique des arts visuels*

Référents de l'action, contacts :

service des publics : 05 56 00 81 78
m.taris@mairie-bordeaux.fr

enseignant mis à disposition du musée :
05 56 00 64 19

Références aux programmes de l'école primaire :

ARTS VISUELS

CYCLE 1

- tirer parti des ressources expressives d'un procédé donné
- reconnaître des images d'origines et de natures différentes
- identifier les principaux constituants d'un objet plastique
- établir des rapprochements entre deux objets plastiques
- dire ce qu'on voit, ce qu'on ressent, ce qu'on pense

CYCLE 2

- décrire et comparer des images en utilisant un vocabulaire approprié
- établir des relations entre les démarches et procédés repérés dans les œuvres et sa propre production
- reconnaître et nommer certaines œuvres d'artistes et les mettre en relation les unes par rapport aux autres

CYCLE 3

- témoigner d'une expérience, décrire une image, s'exprimer sur une œuvre
- identifier différents types d'images en justifiant son point de vue
- avoir compris et retenu les points communs et les différences entre les pratiques de classe et les démarches d'artistes ; repérer ce qui les distingue et ce qui les rapproche
- identifier et nommer quelques références ; pouvoir les caractériser simplement et les situer historiquement

PRESENTATION DE L'ACTION CULTURELLE

Mairie de Bordeaux	Inspection Académique
Musée d'Aquitaine	
<u>Public Concerné :</u>	Maternelle et élémentaire
<u>Durée :</u>	De 45 à 120 minutes selon les niveaux et en fonction des projets
<u>Nature des expositions :</u> Le Musée d'Aquitaine présente l'histoire de Bordeaux et sa région de la préhistoire au XXe siècle. ➤ Les collections permanentes, exposées sur 5000m ² , sont présentées autour d'un parcours chronologique et thématique qui privilégie, selon les cas, la métropole, le bordelais ou les différents départements de l'Aquitaine ➤ Pluridisciplinaires, les expositions temporaires s'articulent autour de thématiques archéologiques, historiques et ethnographiques. Le musée d'Aquitaine est également à la fois musée de Civilisation et musée de Société d'où son approche sur des sujets aussi contemporains	
<u>Nature de l'Action culturelle :</u> <i>Détails du programme des activités à demander au musée</i> Collections permanentes et expositions temporaires : <ul style="list-style-type: none">➤ Visite en autonomie➤ Visite commentée➤ Atelier plastique	
<u>Descriptif, perspectives, finalités :</u> Chaque visite est à envisager au service d'un projet de classe axé sur le développement d'une culture historique, archéologique, ethnographique et artistique, prenant en compte les objectifs suivants : <ul style="list-style-type: none">➤ Connaître un musée➤ Rencontre avec la culture scientifique➤ Apprendre à connaître et à comprendre des œuvres➤ S'émerveiller➤ Construire une première culture commune➤ Apprendre à se comporter dans un lieux public patrimonial	
<u>Modalités :</u> <i>Expositions temporaires et permanentes / Visite accompagnée ou en autonomie</i> ➤ Toute visite n'est possible que sur rendez-vous. Réservation directe au musée impérative - Le Musée se réserve le droit en cas de force majeure de	

<p>modifier ou d'annuler la réservation,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toute annulation réciproque doit être indiquée dans les meilleurs délais. <p>➤Préparation indispensable de chaque visite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - visite de l'exposition, participation aux formation ou rencontre préalable avec les animateurs indispensables, - une réunion de présentation à destination des enseignants est programmée le mercredi précédant le vernissage, - un document d'accompagnement ou de préparation à la visite est à demander auprès de l'enseignant détaché en poste au musée, - possibilité d'inscription à des formations sur réservations, - rencontre avec les médiateurs culturels du Musée sur rendez-vous, - rencontre avec l'enseignant détaché sur rendez-vous. <p>➤Tarif et logistique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tarif gratuit pour les scolaires. Un matériel à fournir peut être demandé <p style="padding-left: 40px;">le cas échéant</p> <ul style="list-style-type: none"> - 30 élèves maximum sauf dérogation ou activités particulières - un appareil photographique est le bienvenu pour garder trace et mémoire de la visite - Restauration impossible au sein du musée 	
--	--

Référents de l'action :

➤Block Christian,
Responsable du service des Animations
05-56-01-51-04

➤Rabeau Patrick,
Enseignant détaché
05-56-01-51-05

➤Bordes Sophie,
Adjointe au service des Animations
05-56-01-51-04

➤Yves Legay,
CPD arts visuels
05-56-56-37-64

Permanences enseignant détaché :

➤Permanence les mercredis et jeudis toute la journée ainsi que le vendredi matin

Références aux programmes de l'école primaire

Références aux programmes de l'école primaire

1 Découverte du musée

Compétences devant être acquises en fin de cycle

➤ ***Histoire***

Cycle 2

Être capable de :

- distinguer le passé récent du passé plus éloigné,
- identifier une information relative au passé en la situant dans une suite chronologique,
- être curieux des traces du passé et les questionner pour les interpréter avec l'aide du maître.

Cycle 3

Être capable de :

- distinguer les grandes périodes historiques, pouvoir les situer chronologiquement, commencer à connaître pour chacune d'entre elles différentes formes de pouvoir, des groupes sociaux, et quelques productions techniques et artistiques,
- savoir utiliser les connaissances historiques en éducation civique et dans les autres enseignements, en particulier dans le domaine artistique.

Avoir compris et retenu :

- une vingtaine d'événements et leurs dates (voir document d'application),
- le rôle des personnages et des groupes qui apparaissent dans les divers points forts, ainsi que les faits les plus significatifs, et pouvoir les situer dans leur période,
- le vocabulaire spécifique, pouvoir l'utiliser de façon exacte et appropriée.

➤ **Arts visuels**

Cycle 1

- tirer parti des ressources expressives d'un procédé donné,
- reconnaître des images d'origines et de natures différentes,
- identifier les principaux constituants d'un objet plastique,
- établir des rapprochements entre deux objets plastiques,
- dire ce qu'on voit, ce qu'on ressent, ce qu'on pense.

Cycle 2

- décrire et comparer des images en utilisant un vocabulaire approprié,
- établir des relations entre les démarches et procédés repérés dans les oeuvres et sa propre production,
- reconnaître et nommer certaines oeuvres d'artistes et les mettre en relation les unes par rapport aux autres (voir listes nationale et académique).

✂.....

.....
Partie à découper et retourner au Service des Animations

CONFIRMATION

ATTENTION

**TOUTE DEMANDE DE RESERVATION DOIT AVOIR ETE EFFECTUEE AU
 PREALABLE AVEC LE SERVICE DES ANIMATIONS DU MUSEE**

Renseignements / statistiques

Nom de l'établissement.....

Adresse.....

Circonscription.....

Tél de l'établissement.....
Niveau de la classe.....
Nombre d'élèves.....
Nombre d'accompagnateurs.....
Nom de l'enseignant.....

Activités choisies en accord avec le musée

.....

Type d'animation

Visite commentée Visite libre Atelier Autres

Date retenue avec le musée

.../.../....

Dans votre démarche pédagogique comment situez-vous votre venue ?

- enrichissement d'une leçon
- introduction à une leçon
- aboutissement d'une leçon
- inscription dans un parcours culturel
- autres

Modalités de transport :

autonome Centre des Classes Citadines Mairie Ecole

Financements éventuels :

PRESENTATION DE L'ACTION CULTURELLE

Mairie de Bordeaux – Inspection Académique

Mairie de Bordeaux	Inspection académique
Musée des Arts Décoratifs de Bordeaux	
Public concerné : Ecoles primaires: cycles 1, 2, 3, en fonction des parcours proposés	
Durée : <ul style="list-style-type: none"> • De 45 mn à 1h30 	
Modalités d'organisation : <ul style="list-style-type: none"> • Toute visite n'est possible que sur rendez-vous (lundi, jeudi et vendredi de 9h30 à 16h30) • - Visite accompagnée d'un membre de l'équipe éducative du musée ou de l'enseignante détachée (+ atelier) Ou - Visite en autonomie, menée par l'enseignant • Préparation indispensable de chaque visite : <ul style="list-style-type: none"> - Une visite gratuite à destination des enseignants est programmée par le service des publics - Une aide à la préparation de visite, le mercredi, de 9h30 à 12h00, sur inscription (<i>cf. planning annuel envoyé en début d'année</i>) - Un document de présentation est à retirer au préalable au musée, service des publics - Un document pédagogique est rédigé par l'enseignante mise à disposition du musée (consultable sur le site de l'Inspection Académique et disponible au musée) - Il est conseillé de rencontrer l'enseignante mise à disposition pour préparer sa visite 	
Descriptif, perspectives, finalités : Chaque visite est à envisager au service d'un projet de classe axé sur le développement d'une culture artistique et historique, prenant en compte les objectifs suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Connaître un musée - Apprendre à se comporter dans un musée - Se confronter à des œuvres patrimoniales ou contemporaines, apprendre à les connaître, à s'émerveiller - Construire une première culture commune <ul style="list-style-type: none"> • <u>Visite patrimoniale</u> : Découverte de la collection permanente : l'architecture extérieure et intérieure, l'art de vivre au XVIIIe et au XIXe siècles, le design au XXe siècle • <u>Visite d'expositions temporaires</u> : Voir programmation consultable en juin sur le site du musée musad@mairie-bordeaux.fr et sur le site de l'Inspection Académique, accès par le portail de l'IA → Publications pédagogiques départementales → Les conseillers pédagogiques → Arts visuels 	
Référents de l'action : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Geneviève RAPAPORT, responsable du service éducatif 05 56 10 14 07 g.rapaport@mairie-bordeaux.fr ➤ Delphine TRAVERS, adjointe au 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nathalie PASQUET, enseignante mise à disposition du musée (mercredi et jeudi) 05 56 10 14 00 / poste 4358 ➤ Sylvie CAILLAUT, CPD arts

service éducatif	visuels, correspondante du musée
<p>Références aux programmes de l'école primaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ CYCLE 1 ➤ Identifier les principaux constituants d'une œuvre d'art ➤ Etablir des rapprochements entre les œuvres ➤ Dire ce qu'on voit, ce qu'on ressent, ce qu'on pense ➤ Pouvoir exprimer et comprendre les oppositions entre présent et passé... ➔ CYCLE 2 ➤ Mettre des œuvres en relation les unes par rapport aux autres ➤ Etablir des relations entre les démarches et procédés repérés dans les œuvres et sa propre production ➤ Etre curieux des traces du passé... ➔ CYCLE 3 ➤ S'exprimer sur une œuvre ➤ Savoir utiliser les connaissances historiques dans le domaine artistique ➤ Distinguer les grandes périodes historiques... Commencer à connaître pour chacune d'entre elles quelques productions artistiques 	